



Centre
Babel

97 Bd de
Port Royal
75014
Paris

Mail
centrebabel@free.fr
Tel
095 095 26 66

Séminaire

**Pratiques avec les familles
dans le cadre de la protection de l'enfance-
Approche transculturelle**
Responsables - Serge Bouznah - Charles Di

Public : éducateurs, travailleurs sociaux, psychologues de l'ASE - Seine St Denis et Paris
Vingt places

Période envisagée : octobre 2012 à juin 2013, au rythme d'un séminaire mensuel le vendredi de 14H à 17 H - Dates prévisionnelles : 12 octobre 2012 - 9 novembre 2012 - 14 décembre 2012 - 11 janvier 2013 - 8 février 2013 - 01 mars 2013 - 12 avril 2013 - 017 mai 2013- 14 juin 2013

Dès les années 80, les textes de loi prévoient que les parents des enfants concernés par une mesure, devaient, autant que possible, être associés aux actions mises en œuvre au bénéfice de leur enfant.

L'esprit de ces textes visait donc à permettre aux parents d'occuper une place d'acteur dans les projets concernant leur enfant et à développer ainsi leur pouvoir d'agir (*empowerment*)

Or les praticiens de terrain, éducateurs, psychologues, travailleurs sociaux, se heurtent régulièrement à des difficultés dans la mise en œuvre de ces objectifs.

Différentes recherches ont montré que pour qu'une véritable démarche d'empowerment soit possible, les parents ne doivent pas être seulement associés aux actions mises en œuvre au bénéfice de leur enfant. Il faut également qu'ils participent à la définition de ce qui leur pose problème.

Or, si notre système de protection nous permet aujourd'hui de repérer souvent précocement les difficultés des enfants ou de cerner des indicateurs témoignant de leur souffrance, il est parfois plus ardu pour les professionnels de faire émerger le point de vue des parents sur ce qui a été repéré.

Pourtant, l'émergence d'une parole des parents, en éclairant sur le sens des difficultés rencontrées, va conditionner en grande partie la réussite du projet de soutien envisagé.

A l'opposé, les logiques d'interventions des professionnels, leur cadre théorique d'intervention, leur place dans le complexe dispositif de protection de l'enfance restent souvent opaques aux familles.

Il se crée ainsi très rapidement un clivage entre deux logiques, celle des professionnels s'appuyant sur un cadre théorique rarement explicité et

celle des familles dont les systèmes d'interprétation restent souvent inaccessibles aux professionnels.

Toutes les conditions sont alors réunies pour la confrontation, chacune des parties étant convaincue d'agir naturellement dans l'intérêt de l'enfant.

Comment construire une approche des problématiques de protection de l'enfance qui permette d'associer davantage les familles et qui contribue à faire émerger leurs ressources personnelles ?

Cette question sera posée en filigrane tout le long du séminaire, par les animateurs, spécialistes en clinique transculturelle.

Elle sera débattue, en s'appuyant sur des observations de situations rapportées par les stagiaires.